

## PV du Conseil de Participation du 19 décembre 2012-AFB

### Ordre du jour :

1. Actualisation de la composition du Conseil de Participation
2. Approbation du PV du mardi 7 février 2012
3. Planification des sessions des examens de décembre 2012 et juin 2013
4. Prise de connaissance du rapport d'activités (2011-2012)
5. Répartition et utilisation des moyens financiers et NTPP supplémentaires accordés par la communauté française
6. Divers

1. Actualisation de la composition du Conseil de Participation : voir au secrétariat
2. Approbation du PV du mardi 7 février 2012 : des remarques ont été faites concernant la partie « divers » :

C : Fontaine d'eau à Roodebeek. La fontaine a bien été installée et ça fonctionne plutôt bien

D : Toilettes Renan : une des cours étant hors d'usage, les primaires et les secondaires doivent se partager les mêmes toilettes. Ces dernières sont vandalisées et il a été constaté qu'elles le sont principalement par les primaires.

E : Transmission d'informations via le Net : aucun changement n'a été apporté mais l'idée que le projet soit testé sur un petit groupe d'élève a été apportée.

Rmq : aucun rattrapage en Latin pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés n'est au programme.

→ Le conseil rend un avis favorable concernant le PV du mardi 7 février 2012

3. Planification des sessions des examens de décembre 2012 et de juin 2013  
Aucune remarque n'a été faite concernant le planning du mois de décembre 2012. En juin 2013, les élèves de 2<sup>e</sup> devront tous passer les examens de français et math le même jour, ce qui posera des problèmes aux professeurs pour faire la navette (il s'agit d'une évaluation externe)  
→ Le conseil rend un avis favorable concernant la planification des examens 2012-2013
4. Prise de connaissance du rapport d'activités (2011-2012)
  - a) Le nombre d'élèves :  
Chaque année, les élèves sont de plus en plus nombreux, ce qui pose problème au niveau des maximas selon les nouvelles normes. Il faut donc, par exemple, créer de nouvelles classes.
  - b) L'orientation  
L'information est transmise par les titulaires en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>. Pour le 3<sup>e</sup> degré, plusieurs moyens sont mis en place. En 5<sup>e</sup>, il est important de bien orienter les élèves comme par exemple lors des tables rondes et en 6<sup>e</sup>, il est intéressant d'aller au salon de l'étudiant et aux journées portes ouvertes de l'ULB.
  - c) Le soutien  
Les élèves de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> S sont obligés d'aller au cours de soutien. Les élèves de 6<sup>e</sup> ont la possibilité de parrainer les élèves de 1<sup>e</sup> et ce système fonctionne plutôt bien. Tous les élèves de 1<sup>e</sup> suivent un cours de méthodologie pendant plusieurs mois.  
Des cours de français, math, néerlandais et anglais sont organisés par les Anciens pendant les vacances.
  - d) La formation continuée des enseignants :

Tous les 2 ans, les professeurs ont la possibilité de suivre une formation. Cette année sera obligatoire. Les cours seront donc suspendus durant la période de formation (15 et 16 janvier)

e) Echanges organisés avec les partenaires extérieurs :

M. Tisaun est parti 3 jours en séminaire sur le « e-twinning ». Il était question d'un jumelage électronique permettant de communiquer via internet avec d'autres écoles pour des projets communs. Le projet de travailler avec la Roumanie a été abandonné. Il serait intéressant de mettre en place progressivement le principe d'« e-twinning » en langues notamment.

f) Initiatives prises en matière d'éducation aux médias. Un tableau interactif a été installé à Renan et un autre le sera bientôt à Roodebeek.

g) Aménagement du rythme scolaire :

Les rattrapages du midi ont été déplacés vers la fin de la journée. En 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>, les heures de midi ont été raccourcies. Les élèves finissent donc plus tôt.

h) Initiatives prises en faveur de l'intégration dans l'établissement des élèves issus de l'enseignement spécial. Une élève de Roodebeek doit se déplacer en chaise roulante. Des initiatives ont été prises de sorte que cette élève puisse avoir cours normalement avec les autres élèves de sa classe.

i) Résultat des délibérations : le recours n'a été accepté que dans un cas

j) Innovations pédagogiques :

Cette année, le système de parrainage (voir plus haut) et le plan individuel d'apprentissage (PIA) ont été mis en place. Le PIA est un dossier qui suit l'élève de la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup>. on y intègre des éléments au fur et à mesure.

k) Moyen mis en œuvre pour organiser le parcours en 3 ans du 1 degré. Cours de soutien pour les 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>.

l) Refus d'inscription (hors 1<sup>e</sup>)

Uniquement par manque de place

→ L'avis du conseil de participation est favorable au rapport d'activité de 2011-2012

5. Répartition et utilisation des moyens financiers et NTPP supplémentaires accordés par la communauté française. L'AFB se trouvant dans la catégorie S, la subvention s'élève à +/- 14000€ figés pour 5 ans + 1300h de cours et 27 autres périodes. De ces 14000€, 10000€ servent à l'achat de matériel spécifique (PC, tableaux,...), 2000 aux déplacements et les 2000 restant aux dictionnaires.

Rapport de suivi de PGAED

En 1<sup>e</sup>, le taux d'échecs est de +/- 45% en fin d'année. L'objectif est donc la lutte contre l'échec.

Ces échecs sont principalement dus à une mauvaise lecture des consignes.

Rmq : 1 élève sur 3 a au moins doublé une fois avant d'arriver en rhéto.

→ L'avis du conseil de participation est favorable au PGAED

6. a) Travaux

Les travaux faits dans la cour pour mieux éclairer les sous-sols ont été suspendus. Ils ont donc pour l'instant 5 mois de retard (la fin des travaux est prévue pour janvier 2014).

b) Tri des déchets

Il faudrait multiplier le nombre de poubelles et/ou faire ramasser les ordures par des élèves punis.

c) Le centenaire

Plusieurs choses sont au programme :

-Projet sportif en mai

-Spectacle des professeurs

-Exposition

-Brochure/Echo de l'AFB spécial

-Vendre/donner des objets liés à l'AFB

Questions posées lors de la réunion

a) Il y a-t-il à l'AFB un encadrement spécial pour les élèves à haut potentiel ?

Réponse : Pour l'instant non mais il est toujours possible de demander conseil au PMS.

b) Le décret inscription (1<sup>e</sup>) change-t-il le niveau de l'école ?

Réponse : On a constaté 8 à 10% d'échecs en plus en fin de 1<sup>e</sup> mais l'école maintiendra son niveau.

Une nouvelle réunion est programmée le mardi 19 février 2013.